

Vélo & Santé

La formation pour encadrer le vélo sur prescription médicale a été validée par arrêté ministériel.

VÉLO SANTÉ FFVÉLO

Cette nouvelle formation est accessible **aux licenciés FFVELO titulaires de la qualification de Moniteur fédéral à jour**. Elle permet d'acquérir les connaissances et les compétences pour accueillir, au sein des clubs de la Fédération, des personnes atteintes d'une Affection de Longue Durée et faisant l'objet d'une prescription médicale.

Cette formation se tiendra **du 6 au 9 septembre 2021** au Centre nature Quatre vents à Aubusson-d'Auvergne. Elle sera assurée par les médecins de la commission Sport-Santé et l'Équipe Technique Nationale.

Le coût pédagogique de la formation est fixé à 100 euros hors frais d'hébergement et de restauration. **Veillez-vous rapprocher du Centre nature Quatre vents pour toute réservation ! contact@4vents-auvergne.com**

[Inscrivez-vous à la formation sur votre Espace fédéral](#)

Contact : **formation@ffvelo.fr**

